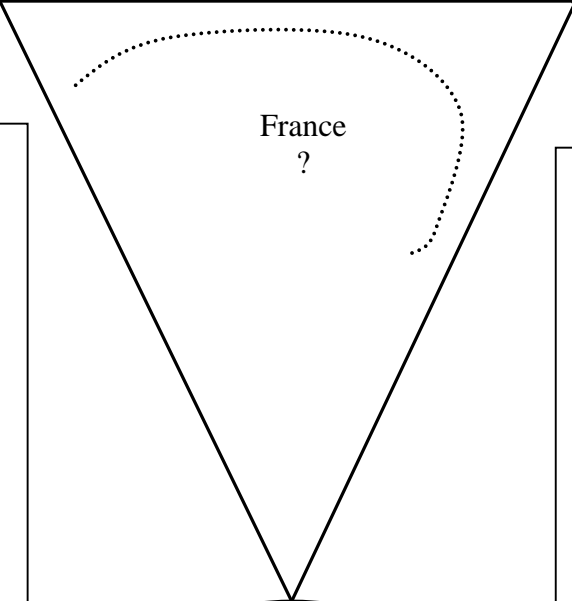
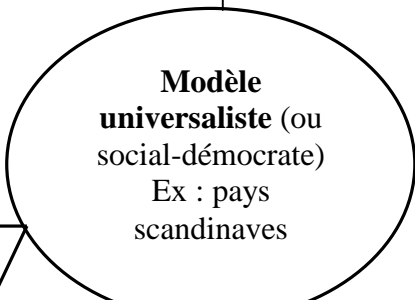
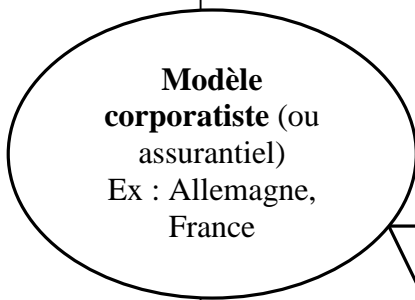


Exemple bismarckien	France : système mixte	Exemple beveridgien
Corporatiste Allemagne Années 1880 Réponse à la question ouvrière Assurance sociale Obligatoire Concerne les travailleurs salariés Cotisations sociales Prestations proportionnelles Paritarisme	- Des premières assurances (retraites et accidents du travail par branche de métier) à la généralisation à tous les travailleurs. - De la logique d'assurance (cœur) à l'extension vers l'assistance (RMI 1988, AAH, API). - Salariés cotisants au cœur mais extension famille (ayants-droits) puis à tous les citoyens (CMU 2000). - Cotisations sociales (60%) mais poids des impôts s'accroît (20%) (CSG 1991). - Prestations surtout proportionnelles mais certaines égales pour tous (allocations familiales). - Paritarisme à la française : partenaires sociaux (représentants salariés et employeurs) + Etat arbitre.	Universaliste Grande Bretagne Après la deuxième guerre mondiale Eliminer l'indigence Assistance sociale Obligatoire Concerne tous les citoyens Impôts Prestations égales pour tous Etat



Filiation : Bismarck
But : répondre à des risques sociaux.
Fondement : l'emploi
Principe : assurances sociales garantissant le niveau de vie des travailleurs (et ayants-droit).
Prestations : contributives et dépendant du revenu.
Financement : cotisations assises sur le travail.
Logique : solidarité institutionnalisée, redistribution horizontale, complémentaires privées.

Filiation : Beveridge
But : lutter contre les inégalités.
Fondement : citoyenneté
Principe : protection de haut niveau ouverte à tous afin de réduire les inégalités et d'assurer une vie décente à tous (**welfare**).
Prestations : universelles, services gratuits étendus.
Financement : impôt
Logique : le non marchand domine, redistribution verticale, sous tendu par un projet de société égalitaire vaste et fort (égalité H/F par ex).

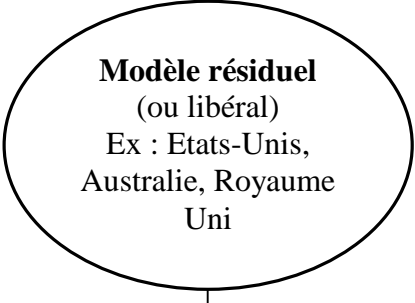


Schéma d'après Parienty op cit, p. 231. et Jestaz Bréal 2003, p. 286 doc 13. marjorie.galy@wanadoo.fr

Filiation : Beveridge
But : limiter la pauvreté
Fondement : niveau de vie minimal (filet social, complément du marché)
Principe : assistance conditionnelle destinée à réduire la pauvreté (**workfare**)
Prestations : sous condition
Financement : impôt
Logique : assurances privées dominant. Etat providence minimal pour les plus pauvres ne doit pas perturber la répartition des revenus résultant du libre marché. Suspicion sur les pauvres considérés comme assistés et non comme assurés ou ayants droit.